



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 22 avril 2026

Président de Séance : Mme GINDRE.

Date de convocation : 16 avril 2026.

Membres présents : (9) M. N'DIAYE, M. CHRETIEN, Mme SIMONE, M. JASPART, Mme GINDRE, M. FOUSSET, Mme VIAN, Mme GAUTHIE, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (4) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, Mme AKPINAR-ISTIQUM représentée par Mme SIMONE, Mme TENENBAUM représentée par M. CHRETIEN, Mme MAGLICA représentée par Mme GINDRE.

Membres excusés : (4) : M. LEHENOFF, Mme GERBET, Mme JACQUENET, M. FOUILLOT.

Objet : Élection du Vice-Président du CCAS

Le Code de l'Action Sociale et des Familles, dans son article L.123-6, prévoit que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président qui le préside en l'absence du Maire », président de droit de cet organe délibérant.

Il convient donc, pour le bon fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale, de procéder à l'élection d'un Vice-Président. Madame GINDRE en qualité de doyenne de l'assemblée préside la séance.

D'une part, le Conseil Municipal, dans sa séance du 13 avril 2026, a procédé à l'élection de huit de ses représentants au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'agit de :

- Monsieur Massar N'DIAYE
- Monsieur Franck LEHENOFF
- Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM
- Madame Françoise TENENBAUM
- Madame Céline MAGLICA
- Monsieur Billy CHRETIEN
- Madame Emilie SIMONE
- Madame Laurence GERBET

D'autre part, la Maire, par arrêté du 16 avril 2026, a désigné huit membres parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Monsieur Emmanuel JASPART (association UDAF)
- Madame Christiane GINDRE (association OPAD)
- Madame Marie-Jo JACQUENET (association Solidarité Femmes 21)

- Monsieur Thierry FOUSSET (UGESS)
- Monsieur Jean-Luc FOUILLOT (association Secours Catholique)
- Madame Anne VIAN (association Secours Populaire)
- Madame Malika GAUTHIE (association ADEPAPE 21)
- Madame Dominique BERTUCAT (association Les Yeux en Promenade)

Monsieur Massar N'DIAYE est élu vice-président du CCAS à l'unanimité.

Madame Emilie SIMONE et Monsieur Billy CHRETIEN sont assesseurs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,

Massar N'DIAYE

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur municipal : 1